

PATRIMOINE | Les délibérations de la Ville de 1355 à aujourd'hui vont être numérisées par le prestataire Copeia

Le bond dans la modernité des archives d'Orange

Quelque 223 registres et 90 000 pages seront numérisés en trois phases d'ici la fin de l'année 2016. C'est un travail colossal et importantissime auquel s'attellent le service des archives, la ville d'Orange et le prestataire choisi pour s'en charger : Copeia (Conservation du Patrimoine Écrit). C'est ce qui a été annoncé hier lors d'une réunion au service des archives, en présence de Marie-Laure Imbert (directrice du service des archives de la Ville), de Muriel Boudier (adjointe au patrimoine) et de Régis Roger (responsable du service numérisation de Copeia).



Marie-Laure Imbert, la directrice.



Régis Roger, responsable de la numérisation du prestataire Copeia et Muriel Boudier, adjointe au patrimoine.

L'histoire de la Ville désormais à l'abri des catastrophes naturelles

La première phase va durer deux mois. Il s'agira de numériser les 59 registres du Fonds ancien pour 27 459 prises de vues. Soit la collection des délibérations du conseil de la ci-

té entre 1355 et 1789. Le livre de l'histoire de la Ville et des princes d'Orange, écrit au XVII^e siècle par l'historien Joseph de La Pise, sera également numérisé à cette occasion. Il retrace l'histoire de la cité des princes de 793 à 1637. Ce livre a servi de référence à de nombreux historiens même si, au fur et à mesure, quel-

ques erreurs ou approximations ont été relevées. Puis, ce sera au tour des registres du Fonds moderne (post 1790) lors de la seconde phase et de celui du Fonds contemporain (depuis 1983) durant la troisième phase. À terme, l'objectif sera de numériser l'ensemble des archives d'Orange. Notamment, les registres

paroissiaux, de l'état civil, cadastraux et privés. « Notre rôle est de conserver les mémoires d'Orange », lance Muriel Boudier. La directrice du 2^e Fonds d'archives le plus important de Vaucluse, Marie-Laure Imbert, croise les doigts pour que les archives d'Orange ne subissent jamais les foudres des catastrophes naturel-

les. Or, les Fonds qui seront numérisés d'ici fin 2016 sont les derniers à n'avoir jamais été doublés. Un choix qui ne doit rien au hasard mais tout à la sécurité... et à la saturation des archives. La riche histoire de la cité des princes ne pourra bientôt plus disparaître. Ouf !

Benoit DREVET

Deux types de fichiers : l'un pour la conservation en haute définition, l'autre pour la consultation du grand public

Le service des archives d'Orange ne compte rien de moins qu'1,7 km d'archives. Depuis la nuit des temps, différentes techniques ont été utilisées afin de préserver ce qui s'apparente à un des plus précieux patrimoines de l'humanité : les livres. Car sans écriture, nulle transmission précise du fil de l'histoire n'eut été possible.

La copie manuscrite a été la première technique de copie utilisée. Il s'agissait de réécrire intégralement les livres. Long et fastidieux. Une technique pourtant encore pratiquée de nos jours avec les technologies qui vont avec, bien entendu. Dès les années 1930, c'est le micro-

film qui s'est imposé comme le premier choix. Il s'agit d'un rouleau de film photographique. Jusque dans les années 2000 ce système a été plébiscité. Sachant que le microfilm garde toute sa qualité environ cent ans.

Désormais, place à la numérisation. Technique la plus aboutie, elle permet même un zoom important sur les documents. Jusqu'à en voir les moindres détails, à la manière d'une loupe.

C'est ce procédé qu'a choisi la Ville d'Orange. Deux types de fichiers seront créés. Ceux de conservation, en haute définition, utilisables pour les expositions par exemple. Et ceux de consultation, à l'usa-



Le livre de l'histoire d'Orange écrit par Joseph de La Pise au XVII^e. B.D.

ge du grand public, avec une qualité moindre afin que chacun puisse charger facilement les prises de vues via internet. À une date qui n'est pas encore définie, il sera pos-

sible de consulter gratuitement toutes les archives de la ville depuis son ordinateur, chez soi. Une révolution ou presque.

B.D.

L'INFO EN +

UN PEU D'HISTOIRE

Les archives municipales de la ville d'Orange datent de la création des institutions communales au XII^e siècle. La Principauté, dont Orange fut la capitale, date du XII^e siècle et durera jusqu'au rattachement au Royaume de France en 1713 après moult annexions et détachements. Elle comprend onze fiefs au XIV^e siècle. Les familles d'Orange, des Baux, des Chalons et des Nassau régneront sur la Principauté tour à tour. Les registres de délibérations du conseil de la Ville, conservés aux archives, témoignent de la vie de la cité depuis le XIV^e siècle.